



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Jeunes

Question écrite n° 49703

### Texte de la question

M. Leonce Deprez se referant aux reflexions et propositions du colloque parlementaire : formation, expatriation et mondialisation (4 mars 1997) appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la proposition tendant a modifier les contrats de travail (contrats de chantier) concernant les jeunes susceptibles de travailler a l'etranger. Il apparait en effet, selon les partenaires concernes, que ces contrats de travail sont, desormais, inadaptés, notamment lorsqu'ils doivent correspondre a des emplois de longue duree a l'etranger. Il lui demande de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances des etudes qui pourraient etre entreprises, s'inspirant de ces propositions d'actualite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Deprez Léonce](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49703

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1493